

Date de convocation : 12/06/2025	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le seize juin deux mil vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (17).

Excusés : Nelly BEULAIGUE (pouvoir à Fanny MOURIER), Christophe MOULIN (pouvoir à Pierre DURIEUX), Thierry SABOT (3).

Absents : Corinne BEAL, Colette MORIN, Eric PARRAT (3).

Madame Patricia SOUCHON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Aménagement d'une zone de loisirs au Solier – Modification du plan de financement – Demande de subvention auprès de la Région AURA.

DCM 20250616-9

Annule et remplace celle reçue en PREFECTURE le 20.06.2025

Monsieur Le Maire rappelle la délibération DCM 20241105-16 du 5 novembre 2025 relatives à l'aménagement de la zone de loisirs du Solier.

Il informe que, suite aux études complémentaires effectuées sur cette zone, des modifications ont été apportées au projet.

Monsieur le Maire présente le projet et le plan de financement actualisés :

DEPENSES en HT		RECETTES		
Etudes	24 627.88 €	Région	250 000.00 €	26.51 %
MOE	39 780.00 €	DETR	177 600.00 €	18.84 %
Espace verts - mobilier - jeux	454 726.49 €	Département	120 000.00 €	12.73 %

AR Prefecture

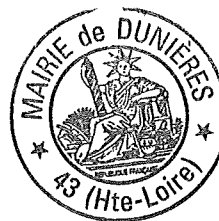
043-214300873-20250616-DCM20250616_9B-DE
Reçu le 24/06/2025

Pumptrack	135 550.00 €	Leader	100 000.00 €	10.60 %
Lot VRD	288 197.70 €	Fonds de concours	106 705.66 €	11.32 %
		Autofinancement	188 576.41€	20.00%
TOTAL	942 882.07 €	TOTAL	942 882.07 €	100.00%

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité (une abstention : Robert VALLAT) :

- Approuve le projet et le plan de financement actualisés ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 250 000.00 € auprès de la Région dans le cadre du dispositif « Pacte 43 »
- Charge Monsieur Le Maire à prendre toutes les décisions utiles pour la réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,



Le Maire,
Pierre DURIEUX

La Secrétaire de séance,
Patricia SOUCHON

AR Prefecture

043-214300873-20250616-DCM20250616_9B-DE
Reçu le 24/06/2025